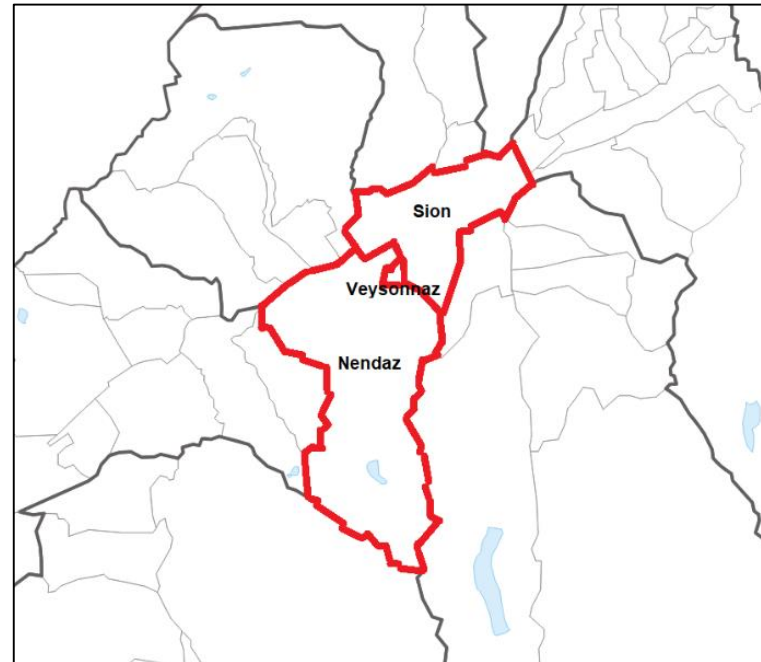


Présentation de l'étude de fusion aux citoyens de Veysonnaz



Veysonnaz, le 26 octobre 2020 – 19h00

Visioconférence via YouTube <https://communeveysonnaz.shortcm.li/presentation-etude-fusion-26-oct-2020>

- 1) Introduction
- 2) Contexte
- 3) Analyse stratégique
- 4) Résultats
- 5) Positions des exécutifs de Nendaz et de Sion
- 6) Vote consultatif du 29.11.2020
- 7) Questions / réponses
- 8) Conclusion

- 1) Introduction
- 2) Contexte**
- 3) Analyse stratégique
- 4) Résultats
- 5) Positions des exécutifs de Nendaz et de Sion
- 6) Vote consultatif du 29.11.2020
- 7) Questions / réponses
- 8) Conclusion

La loi sur les communes (LCo) accorde une grande autonomie aux communes en Valais dans de nombreux domaines de prestations :

L'article 6 **Attributions et souveraineté territoriale** stipule pour sa part que :

Sous réserve des législations cantonale et fédérale, la commune municipale a notamment les attributions suivantes :

- a) La gestion et le contrôle des finances municipales ;
- b) La police locale ;
- c) L'aménagement local et la police des constructions ;
- d) La construction et l'entretien des bâtiments, rues, routes et chemins municipaux ;
- e) L'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux usées, le traitement des ordures ;
- f) La protection contre le feu ;
- g) La protection de l'environnement ;
- h) L'enseignement dans les écoles enfantines, dans les écoles primaires et au cycle d'orientation ;
- i) La promotion du bien-être social ;
- j) L'aide sociale et la tutelle ;
- k) L'encouragement des activités culturelles et sportives ;
- l) La promotion de l'économie locale ;
- m) L'approvisionnement en énergie ;
- n) Le contrôle des habitants ;

1. **Grande diversité des tâches et fortes responsabilités** au niveau des exécutifs communaux
2. **Niveau d'exigences des citoyens** en termes de prestations et de services toujours plus élevé
3. **Complexité juridique et technique** des tâches communales :
 - difficulté à renouveler les autorités politiques
 - besoin en personnel qualifié et spécialisé toujours plus important
 - moyens financiers défailants, surtout pour les petites communes
 - mille-feuille de conventions intercommunales

Extrait tiré du rapport publié le 3 février 2020, donnant la vision stratégique du Conseil d'Etat sur la problématique des fusions de communes.....

Les projets de fusion investigués démarrent en principe par un constat simple : **les communes en question ne parviennent plus – ou ne parviendront bientôt plus – à assumer pleinement les tâches qui leur sont confiées**, qu'il s'agisse de problèmes d'ordre financier, liés à la complexification des tâches ou encore à une législation de plus en plus contraignante. Ceci est particulièrement vrai pour le canton du Valais puisque, comme mentionné précédemment, **les communes valaisannes** bénéficient comparativement aux autres cantons de **prérogatives étendues** et d'une **large autonomie**. La capacité à **renouveler les autorités politiques** constitue également une préoccupation forte.

Une fusion de communes a pour but d'apporter une **réponse aux défis** auxquels la ou les communes parties prenantes ne peuvent plus, ou ne pourront bientôt plus faire face seules.

Forte incitation du Canton en faveur des projets de fusion

→ financière & logistique

Accélération des processus de fusion en Valais

→ de 1990 à 2018, le Canton est passé de 163 à 126 communes (-22.7%)

→ de nombreux projets sont à l'étude actuellement

→ échec du projet de fusion Collonges – St-Maurice

Développement d'une vision stratégique établie par le Canton (DSIS):

→ présentation en conférence de presse le 3 février 2020

→ rapport de synthèse + outil d'aide à la décision pour les Communes

Contexte pour Veysonnaz

Difficulté à renouveler les autorités politiques

→ exemple fin 2019

Besoin en personnel qualifié et spécialisé toujours plus important

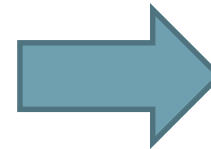
→ 10 EPT largement insuffisant

Moyens financiers très limités

→ marge autofinancement de ~CHF 500'000.-

Nombreuses conventions intercommunales avec Nendaz ou Sion

Autonomie réelle très faible



10/07/19
LENOUVELLISTE
www.lenouveliste.ch

RÉGION
7

Veysonnaz lance une réflexion sur la fusion

VALAIS CENTRAL Contrainte par sa capacité financière modeste, la commune de Veysonnaz se questionne sur une éventuelle fusion. Elle collabore déjà dans certains domaines avec Nendaz et Sion.

PAR NOÉMIE FOURNIER@LENOUVELLISTE.CH

Saine, mais modeste, la capacité financière de Veysonnaz contraint la commune à réfléchir à son avenir. «Si nous assumons pour l'heure un niveau de services et d'infrastructures suffisant pour une commune de notre taille, nos moyens financiers limités nous pénalisent fortement dans la mise en place de nouveaux projets», confirme Patrick Lathion, président de Veysonnaz.

Une question éminemment émotionnelle
Publiée dans le bulletin d'informations de la commune, l'annonce de la réflexion sur la fusion a fait parler dans les rues du village. C'est la confirmation que ce bulletin est lu par la population, comme un président qui met un point d'honneur à sortir du débat émotionnel. Les autorités attendent donc le rapport du bureau d'experts avant d'organiser une séance publique avec les citoyens. Attendu courant 2020, ce rapport sera le véritable point de départ d'une réflexion menée prioritairement par la population. A noter enfin qu'aucun contact n'a été pris avec les communes de Sion ou de Nendaz. Grandement courtisée, la Ville de Sion a mandaté une étude scientifique afin de guider sa réflexion sur les contours du grand Sion à l'horizon 2040-2050. Du côté de Nendaz, la porte est ouverte à toute discussion. «Le choix appartiendra à Veysonnaz», ajoute Francis Dumas, président de Nendaz.

Nos moyens financiers limités nous pénalisent fortement dans la mise en place de nouveaux projets.
PATRICK LATHION
PRÉSIDENT DE VEYSONNAZ

Le Conseil communal, soucieux d'offrir les meilleures prestations à sa population, évoque la possibilité de fusionner. Sensible, le mot est donc finalement prononcé. Il reviendra à un bureau spécialisé de déterminer si Veysonnaz peut rester seule ou, à défaut, avec laquelle de ses communes voisines elle devrait entamer un processus de fusion.

Déjà dépendante de ses communes voisines forte de plus de 4000 lits touristiques, une démographie croissante et des sociétés locales actives, la commune de Veysonnaz affiche des comptes satisfaisants bien qu'incluant à la prudence. Avec une marge d'autofinancement de quelque 500 000 francs ces dernières années, les projets d'importance, comme le réaménagement de la route de Pra devisé à 4 millions, peinent la capacité d'investissement pour les cinq à dix ans suivants. «Nous devons notre autonomie en grande partie aux nombreuses collaborations nouées avec Nendaz et Sion, nos deux voisins», confie le président. Veysonnaz et Nendaz travaillent en effet en commun dans le domaine des écoles, de la sécurité publique, du tourisme, de la gestion des eaux ou encore des remontées mécaniques. Si nos contacts avec Sion sont moins fréquents, nous coopérons aussi avec la capitale pour le CMS, l'APEA ou le projet de liaison plaine-montagnes, précise le chef de l'exécutif communal. Aussi que la relation entre Veysonnaz et Nendaz revêt un caractère quasi historique, un rapprochement avec Sion pourrait l'accompagner de cer-



A Veysonnaz, le Conseil communal (et son président, Patrick Lathion) lance une réflexion sur la fusion. sacra.artes

1. Démarrage du projet (juin à août 2019)

- décision politique de lancer une étude sur la fusion (CC du 20.05.2019)
- communication aux citoyens de Veysonnaz par le biais de la brochure d'info (juin 2019)
- attribution d'un mandat d'accompagnement à Compas Management Sàrl (CC du 19.08.2019)

2. Phase d'étude stratégique (septembre 2019 à octobre 2020)

- état de situation par Compas, en collaboration avec l'administration communale
- publication de l'état de situation en ligne sur le site internet de la commune (06.02.2020)
- ateliers participatifs ouvert aux citoyens (février et mars 2020)
- courriers et rencontres avec les exécutifs de Nendaz et Sion (juin à octobre 2020)
- finalisation du rapport stratégique (octobre 2020)

3. Décision politique (octobre à décembre 2020)

- présentation du rapport stratégique à la population (19 et 26.10.2020)
- Publication du rapport stratégique en ligne sur le site internet de la commune (27.10.2020)
- Vote consultatif (29.11.2020)
- **Décision politique quant à l'orientation stratégique retenue**

Démarche et dates clés

CODE	PROCESSUS-ACTIVITÉS	RESP.	8/19	9/19	10/19	11/19	12/19	1/20	2/20	3/20	4/20	5/20	6/20	7/20	8/20	9/20	10/20	11/20	12/20	
1	DEMARRAGE DU PROJET																			
1-1	Mettre sur pied le projet - séance de démarrage	Copil	X																	
2	STRATEGIE																			
2-1	Recueillir les données stratégiques	Copil		X	X	X														
2-2	Elaborer un état de situation pour chaque groupe de prestations	Copil					X	X												
2-3	Apprécier la situation au travers de la notation de critères d'analyse	GT							X	X										
2-4	Envoyer un courrier aux Conseils des communes voisines	Copil											X							
2-5	Deuxième contact avec les communes voisines	Copil														X	X			
2-6	Elaborer un rapport stratégique, approfondir thèmes particuliers	Copil									X	X	X	X	X	X	X			
3	DECISION POLITIQUE																			
3-1	Préparer le matériel d'information (vote consultatif)	Copil										X	X	X	X					
3-2	Informer la population	Copil														X	X			
3-3	Envoi du matériel de vote																X			
3-4	Effectuer le vote consultatif	Copil																X		
3-5	Prendre une décision politique	Copil																X	X	
4	CONSTRUCTION																			
4-1	A définir après vote consultatif...	Copil																		
5	REALISATION																			
5-1	A définir après le vote définitif...	Copil																		

Prochaines échéances :

- Séances d'information :
19 et 26 octobre 2020
- Vote consultatif :
29 novembre 2020
- Décision politique :
après résultats du vote consultatif

- 1) Introduction
- 2) Contexte
- 3) Analyse multicritère**
- 4) Résultats
- 5) Positions des exécutifs de Nendaz et de Sion
- 6) Vote consultatif du 29.11.2020
- 7) Questions / réponses
- 8) Conclusion

Questions clés :

- Opportunité d'une fusion avec la commune de Nendaz
- Opportunité d'une fusion avec la commune de Sion

5 axes d'analyse :

- 1) **Développement et rayonnement** – amélioration des perspectives de développement
- 2) **Finances et fiscalité** – compatibilité financière
- 3) **Opinion publique et identité locale** – compatibilité de « vivre ensemble »
- 4) **Tissu communal** – renforcement du tissu communal valaisan
- 5) **Prestations communales – décision et production** – amélioration de la capacité de décision et de production des prestations communales (efficience)

Analyse multicritère :

- **4 groupes de travail :**
 - GT « Administration »
 - GT « Technique »
 - GT « Finances »
 - GT « Thématiques transversales »
- **Notations** portées des groupes de travail composés des conseillers communaux et de citoyens (40 participants, soit 10% du corps électoral) sur **5 axes d'analyse** avec batterie de **critères** prédéterminés pour chaque axe. **Appréciations x Pondérations = Notations**
 - **Appréciations** allant de 1.0 (situation très défavorable à un rapprochement) à **5.0** (situation très favorable à un rapprochement)
 - **Pondérations** des axes et des critères exprimés en pourcents (0% = sans importance, 100% = importance maximale)
- Addition des notations donne une **moyenne pondérée** pour chaque **axe d'analyse** et pour l'ensemble des axes

Poids des axes :

DÉVELOPPEMENT ET RAYONNEMENT : 30.0%

- Composantes importantes du projet de fusion : ambition d'être une commune forte
- Synergies, projets et collaboration attestant de liens en termes de développement régional
- Concrétisation de projets à moyen terme doit être assurée dans le processus de fusion

FINANCES ET FISCALITÉ : 17.5%

- Fiscalité importante pour les citoyens...
- ... mais projet de fusion pas né à la suite de difficultés financières
- Malgré une capacité d'investissements limitée, Veysonnaz n'est pas « pauvre »
- Nendaz et Sion ont chacune un budget considérablement supérieur

OPINION PUBLIQUE ET IDENTITÉ LOCALE : 25.0%

- Principaux aspects liés à l'existence d'une communauté de vie
- Mélange marqué des populations avec celles des communes voisines (paroisse, école, travail, etc.)
- Primordial que les populations des communes puissent « vivre ensemble »

TISSU COMMUNAL : 10.0%

- Veysonnaz n'est limitrophe que de Nendaz et de Sion
- Commune de petite taille : peu d'impact sur le tissu communal du canton du Valais

PRESTATIONS COMMUNALES – DÉCISION ET PRODUCTION : 17.5%

- Economies d'échelle, élargissement du volume de prestations, hausse du degré de professionnalisation et amélioration de la qualité tant avec Nendaz qu'avec Sion
- Perte de proximité équivalente et exploitation de synergies spécifiques

I) Développement et rayonnement

Appréciation des critères clés de l'axe DÉVELOPPEMENT ET RAYONNEMENT

Appréciation des critères clés	Communes	Veysonnaz-Nendaz	Veysonnaz-Sion		
	Poids	Appréciation	Notation	Appréciation	Notation
Communauté de destin	30.0%	4.0	1.2	3.8	1.1
Capacité de conduite	25.0%	3.3	0.8	4.2	1.1
Capacité à défendre ses intérêts	10.0%	3.7	0.4	3.2	0.3
Capacité à effectuer des mouvements stratégiques	20.0%	3.4	0.7	5.0	1.0
Synergies en matière d'aménagement territoire	15.0%	2.5	0.4	4.9	0.7
Axe (moyenne pondérée)	30.0%	-	3.4	-	4.2

I) Développement et rayonnement

Partage d'une **forte communauté de destin** entre les trois communes et existence de synergies, projets et collaborations attestant de **liens en termes de développement régional**

Nendaz : commune très similaire et liée par le domaine skiable des 4 Vallées...

... mais risques liés à un aménagement du territoire plus complexe (taux de résidences secondaires supérieur à 65%, PAZ non encore homologué et amputant la zone à bâtir de 140 ha, avec pour corollaire un nombre élevé d'oppositions, aménagement du territoire perçu comme plus disparate, avec de nombreux villages périphériques répartis sur un large territoire)

Sion : centre régional en matière de développement, projet de liaison plaine-montagne, flux de pendulaires, complémentarité entre les communes, taux de résidences secondaires de 14.5%...

... mais différences marquées (petite commune de montagne vs ville de plaine d'importance)

I) Développement et rayonnement

Domicile et lieu de travail des personnes actives occupées (2014) :

		Activités professionnelles								
		Lieu de travail des actifs résidents dans les communes (2014)								
travaillant à → personne de ↓	Veysonnaz		Nendaz		Sion		Autres		Total actifs occupés	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Veysonnaz	134	42.7%	23	7.3%	109	34.7%	48	15.3%	314	100.0%
Nendaz	30	1.0%	1459	47.7%	951	31.1%	617	20.2%	3 057	100.0%
Sion	26	0.2%	111	0.7%	11746	75.4%	3685	23.7%	15 568	100.0%
Somme Veys.-Nendaz	164	4.9%	1 482	44.0%	1 060	31.4%	665	19.7%	3 371	100.0%
Somme Veys.-Sion	160	1.0%	134	0.8%	11 855	74.6%	3 733	23.5%	15 882	100.0%

Source : Office fédéral de la statistique (OFS)

2) Finances et fiscalité

Appréciation des critères clés de l'axe FINANCES ET FISCALITÉ

Appréciation des critères clés	Communes	Veysonnaz-Nendaz		Veysonnaz-Sion	
	Poids	Appréciation	Notation	Appréciation	Notation
Force fiscale par habitant	25.0%	4.0	1.0	5.0	1.3
Coefficient d'impôt communal	30.0%	3.0	0.9	5.0	1.5
Péréquation financière par habitant	10.0%	4.0	0.4	3.0	0.3
Dettes nette par habitant	20.0%	3.0	0.6	4.0	0.8
Autofinancement par habitant	15.0%	3.0	0.5	4.0	0.6
Axe (moyenne pondérée)	17.5%	-	3.4	-	4.5

2) Finances et fiscalité

Fiscalité plus avantageuse à Nendaz et à Sion qu'à Veysonnaz, avec des taux pondérés moyens sur les 5 dernières années de respectivement 1.08, 0.75 et 1.15.

Nendaz : gains en cas de rapprochement relatifs à la péréquation financière...

... mais modérés comparativement à la taille des budgets communaux

Sion : plus grande force fiscale, coefficient d'impôt et indexation plus avantageux, meilleure capacité d'autofinancement (en tenant compte du besoin d'investissement lié aux résidences secondaires dans les communes touristiques), etc.

2) Finances et fiscalité

Coefficient d'impôt communal (2015-2019) :

Commune	Indicateurs financiers																	
	Coefficients d'impôt communal (en % imp. cantonal de base), indexations et taux pondérés																	
	2015			2016			2017			2018			2019			Moy. 2015-19		
	Coef.	Index.	TP	Coef.	Index.	TP	Coef.	Index.	TP	Coef.	Index.	TP	Coef.	Index.	TP	Coef.	Index.	TP
Veysonnaz	1.2	110%	1.15	1.2	110%	1.15	1.2	110%	1.15	1.2	110%	1.15	1.2	110%	1.15	1.2	110%	1.15
Nendaz	1.3	140%	1.10	1.3	140%	1.10	1.3	140%	1.10	1.3	150%	1.05	1.3	150%	1.05	1.3	144%	1.08
Sion	1.1	170%	0.75	1.1	170%	0.75	1.1	170%	0.75	1.1	170%	0.75	1.1	170%	0.75	1.1	170%	0.75
Max. canton	1.5	145%	1.28	1.5	145%	1.28	1.5	145%	1.28	1.5	145%	1.28	1.5	145%	1.28	1.5	145%	1.28
Min. canton	1.0	170%	0.65	1.0	170%	0.65	1.0	170%	0.65	1.0	170%	0.65	1.0	170%	0.65	1.0	170%	0.65
Note:																		
Max. canton	Grächen, Loèche-les-Bains			Grächen, Loèche-les-Bains			Grächen, Loèche-les-Bains			Grächen, Loèche-les-Bains			Grächen, Loèche-les-Bains			Grächen, Loèche-les-Bains		
Min. canton	Bister, Bitsch, Simplon, Zwischbergen, Eisten, Ergisch, Oberems, Hérémente, Trient, Bagnes, Bourg-			Bister, Bitsch, Simplon, Zwischbergen, Eisten, Ergisch, Oberems, Hérémente, Trient, Bagnes, Bourg-			Bister, Bitsch, Simplon, Zwischbergen, Eisten, Ergisch, Oberems, Hérémente, Trient, Bagnes, Bourg-			Bister, Bitsch, Simplon, Zwischbergen, Eisten, Ergisch, Oberems, Hérémente, Trient, Bagnes, Bourg-			Bister, Bitsch, Simplon, Zwischbergen, Eisten, Ergisch, Oberems, Hérémente, Trient, Bagnes, Bourg-			Bister, Bitsch, Simplon, Zwischbergen, Eisten, Ergisch, Oberems, Hérémente, Trient, Bagnes, Bourg-		

Source : Service cantonal des contributions

3) Opinion publique et identité locale

Appréciation des critères clés de l'axe OPINION PUBLIQUE ET IDENTITÉ LOCALE

Appréciation des critères clés	Communes Veysonnaz-Nendaz		Veysonnaz-Sion		
	Poids	Appréciation	Notation	Appréciation	Notation
Issue du vote - votations fédérales	17.5%	5.0	0.9	4.8	0.8
Issue du vote - votations cantonales	20.0%	4.0	0.8	4.0	0.8
Centre de gravité politique - élections fédérales	12.5%	4.0	0.5	4.0	0.5
Centre de gravité politique - élections cantonales	15.0%	4.0	0.6	4.0	0.6
Communauté de vie	35.0%	4.0	1.4	2.0	0.7
Axe (moyenne pondérée)	25.0%	-	4.2	-	3.4

3) Opinion publique et identité locale

Plusieurs lieux et associations favorisent les rencontres et le lien social à Veysonnaz...

Paroisses et chorale:

- Paroisse catholique : Notre-Dame Auxiliatrice regroupe l'église de Veysonnaz et la chapelle de Clèbes (secteur paroissial de Nendaz)
- Chorale Sainte-Cécile: lien étroit avec la paroisse, membres de Veysonnaz et Clèbes en majorité

Ecoles et Jeunesse :

- Veysonnaz et Nendaz partagent écoles primaires et cycle d'orientation
- La Jeunesse Barloukette – très active, regroupant Veysonnaz, Clèbes, Verrey, Fontanette (Sion)

Sport :

- Ski-Club Mont-Rouge Veysonnaz + Veysonnaz Timing (sociétés très active, membres provenant de plusieurs cantons)
- Foot FC Printse-Nendaz (330 joueurs + staff, 10% de Veysonnaz, 68% de Nendaz, 22% autres)
- Tennis Club / Gym la Comberette

3) Opinion publique et identité locale

Résultats des votations et élections

20 derniers scrutins fédéraux

Commune	Résultats des 20 dernières votations fédérales		
	Nombre d'issues similaires avec...		
	Nb. oui	Veysonnaz	Nendaz
Veysonnaz	14		18
Nendaz	12	18	
2 communes	12	18	18

Commune	Résultats des 20 dernières votations fédérales		
	Nombre d'issues similaires avec...		
	Nb. oui	Veysonnaz	Sion
Veysonnaz	14		16
Sion	12	16	
2 communes	12	16	16

11 derniers scrutins cantonaux

Commune	Résultats des 11 dernières votations cantonales		
	Nombre d'issues similaires avec...		
	Nb. oui	Veysonnaz	Nendaz
Veysonnaz	9		9
Nendaz	7	9	
2 communes	7	9	9

Commune	Résultats des 11 dernières votations cantonales		
	Nombre d'issues similaires avec...		
	Nb. oui	Veysonnaz	Sion
Veysonnaz	9		9
Sion	7	9	
2 communes	7	9	9

Source : Site internet du canton du Valais, « Votations, élections »

4) Tissu communal

Appréciation des critères clés de l'axe TISSU COMMUNAL

Appréciation des critères clés	Communes	Veysonnaz-Nendaz		Veysonnaz-Sion	
	Poids	Appréciation	Notation	Appréciation	Notation
Positionnement stratégique	35.0%	3.9	1.4	3.9	1.4
Cohérence territoriale (topographie, etc.)	15.0%	5.0	0.8	5.0	0.8
Intercommunalités, sous- traitances	10.0%	4.8	0.5	4.3	0.4
Opportunité - inclusion	15.0%	5.0	0.8	5.0	0.8
Opportunité - intérêt général	25.0%	3.5	0.9	3.9	1.0
Axe (moyenne pondérée)	10.0%	-	4.2	-	4.3

4) Tissu communal

Projets présentant **peu d'impact sur le tissu communal valaisan** : Veysonnaz est une commune de petite taille et n'est limitrophe que de Nendaz et de Sion

Nendaz : renforcement d'une commune « spécialisée » (commune touristique de montagne), avec réduction du nombre d'intercommunalités et de sous-traitances

... mais projet moins porteur au niveau régional/cantonal, permettant pour l'essentiel « d'assurer les acquis »

Sion : possible émergence d'une commune urbaine et touristique forte en Valais (« capitale suisse des Alpes ») inédite en Suisse, du moins de cette importance...

... mais qui dit innovation et nouveautés, dit aussi incertitudes et risques liés au changement

5) Prestations communales

Appréciation des critères clés de l'axe PRESTATIONS COMMUNALES

Appréciation des critères clés	Communes	Veysonnaz-Nendaz		Veysonnaz-Sion	
	Poids	Appréciation	Notation	Appréciation	Notation
Similarité des besoins	20.0%	4.5	0.9	4.1	0.8
Effets de débordement	5.0%	2.5	0.1	2.3	0.1
Besoin de coordination	5.0%	3.1	0.2	3.6	0.2
Collaborations intercommunales existantes - décision	15.0%	2.2	0.3	1.9	0.3
Economie d'échelle - RH	10.0%	4.1	0.4	4.1	0.4
Economie d'échelle - BSM	7.5%	4.0	0.3	4.0	0.3
Economie d'échelle - équipements	7.5%	4.3	0.3	4.3	0.3
Collaborations intercommunales existantes - production	15.0%	2.2	0.3	1.8	0.3
Besoin de proximité	15.0%	4.2	0.6	4.1	0.6
Axe (moyenne pondérée)	17.5%	-	3.5	-	3.3

5) Prestations communales

Peu de différences entre les projets en termes d'avantages (économies d'échelle, élargissement des horaires d'ouverture, amélioration de la qualité de certaines prestations, etc.) **et de désavantages** (diminution de proximité, réduction d'une partie du pouvoir décisionnel et de l'autonomie, etc.) en matière de prestations communales

Nendaz : nombre plus important de collaborations existantes avec la commune de Nendaz et besoins légèrement plus similaires

Sion : besoins parfois différents (dénivellement et entretien des espaces verts à des périodes différentes, etc.), centralisation de la production de certaines prestations au niveau régional (médico-social)

5) Prestations communales

Conventions intercommunales :

12 conventions et documents de collaboration lient les communes de Veysonnaz et de Nendaz...

1. Convention écoles (trois cycles), 1977 :Veysonnaz, Nendaz
2. Délégation de la perception de la taxe de tourisme, 1977 : Nendaz, Société de développement de Veysonnaz et environs
3. Convention transport et ramassage des ordures ménagères, 1978 :Veysonnaz, Nendaz
4. Convention eau potable, 1980 :Veysonnaz, Nendaz
5. Statuts de la Société de développement de Veysonnaz et environs, 1997 :Veysonnaz, Nendaz, Sion
6. Convention service de police, 2003 :Veysonnaz, Nendaz
7. Convention eaux usées et STEP Bieudron/Nendaz, 2007 :Veysonnaz, Nendaz
8. Convention sapeurs-pompiers, 2011 :Veysonnaz, Nendaz
9. Convention structures d'accueil pour le placement d'enfants à la journée, 2013 :Veysonnaz, Nendaz
10. Convention Secours régional 10 / OCVS, 2013 :Veysonnaz, Nendaz, Agettes, Isérables, Riddes
11. Convention Direction des écoles, 2015 :Veysonnaz, Nendaz
12. Règlement pour Etat-major de conduite régional sur la gestion des situations particulières et extraordinaires, 2017 :Veysonnaz, Nendaz

5) Prestations communales

... et 5 lient les communes de Veysonnaz et de Sion.

1. Convention Association pour le Centre médico-social de la subrégion de Sion, 1993 : Veysonnaz, Association pour le Centre médico-social de la subrégion de Sion
2. Statuts de la Société de développement de Veysonnaz et environs, 1997 : Veysonnaz, Nendaz, Sion
3. Convention service hivernal, 2013 : Sion, Veysonnaz
4. Convention APEA Sion et Région, 2016 : Sion, Arbaz, Ayent, Grimisuat, Agettes, Veysonnaz
5. Convention UAPE, 2017 : Sion, Veysonnaz

- 1) Introduction
- 2) Contexte
- 3) Analyse multicritère
- 4) Résultats**
- 5) Positions des exécutifs de Nendaz et de Sion
- 6) Vote consultatif du 29.11.2020
- 7) Questions / réponses
- 8) Conclusion

Invalidation du maintien du *statu quo* (notes globales supérieures à 3.0)

Validation des deux périmètres de fusion considérés

Commune de... Périmètre : 2 communes	Veysonnaz-Nendaz Notation de l'axe (1-5)	Veysonnaz-Sion Notation de l'axe (1-5)	Poids (%)
Cinq axes d'analyse...			
1) Développement et rayonnement	3.4	4.2	30.0%
2) Finances et fiscalité	3.4	4.5	17.5%
3) Opinion publique et identité locale	4.2	3.4	25.0%
4) Tissu communal	4.2	4.3	10.0%
5) Prestations - décision et production	3.5	3.3	17.5%
NOTE GLOBALE (moyenne pondérée)	3.7	3.9	100.0%
RESULTAT (forme de rapprochement)	Fusion	Fusion	

Note minimale = 1.0, note maximale = 5.0, seuil de rapprochement = 3.0

L'analyse montre finalement et peut-être surtout que les deux projets de fusion sont bons, mais qu'ils sont très différents l'un de l'autre, avec chacun ses avantages et ses inconvénients.

Avantages et inconvénients d'une fusion

Avantages principaux	Inconvénients principaux
Amélioration de la conduite politique de la commune et de la défense de ses intérêts	Eloignement potentiel des lieux de production , mais élargissement des horaires d'ouverture (guichets)
Simplicité de la structure institutionnelle et administrative (moins d'intercommunalités)	Diminution de la proximité et de la représentativité entre les autorités et les citoyens
Mise à niveau de la qualité et de la quantité des prestations fournies, possibilité de développement de nouvelles prestations	Perte d'une partie de l'autonomie (capacité à décider seul pour les aspects actuellement gérés)
Economies d'échelle et effets d'expérience , exploitation de synergies permettant d'améliorer les prestations et/ou de diminuer les coûts	
Recrutement des collaborateurs facilité , augmentation des taux d'activité	
Meilleure assise financière , gains en termes de péréquation, capacité d'investissements améliorée	

Avantages et inconvénients d'une fusion avec Nendaz

Avantages spécifiques à une fusion avec Nendaz	Inconvénients spécifiques à une fusion avec Nendaz
Cohérence territoriale accrue avec un lien plus étroit avec une commune touristique de poids	Projet peu risqué mais aussi potentiellement moins porteur , car n'apportant pas d'innovation majeure
Cohérence touristique du point de vue du domaine skiable des 4 Vallées (deux stations complémentaires, commune plus forte pour défendre sa position)	Risque lié à un aménagement du territoire plus complexe (PAZ non homologué) notamment dû à un territoire très étendu (trois fois supérieur à celui de Sion) composé de nombreux villages périphériques.
Similarité des communes de Veysonnaz et de Nendaz , avec des problématiques et besoins similaires	Fiscalité de la commune de Nendaz moins attractive que celle de Sion , avec un taux pondéré de 1.08 contre 0.75 pour Sion
Proximité des populations avec une communauté de vie forte (liens familiaux, populations liées)	
Nombre important de collaborations entre Veysonnaz et Nendaz sur divers domaines	

Avantages et inconvénients d'une fusion avec Sion

Avantages spécifiques à une fusion avec Sion	Inconvénients spécifiques à une fusion avec Sion
Cohérence territoriale accrue avec une commune faisant office de centre régional , désireuse de relier la plaine à la montagne	Possibles remises en cause de plusieurs collaborations entre Veysonnaz et Nendaz , notamment dans les domaines des écoles, de la sécurité et du tourisme
Volonté d'intégrer et de développer la montagne , avec un projet de liaison plaine-montagne innovant et porteur	Incertitude de la nouveauté (liaison plaine-montagne), risques liés au changement (projet inédit)
Expérience des projets de fusions de communes (Salins, Les Agettes) dans un contexte similaire	Contacts plus impersonnels (administration, politique) et absence de réelle communauté de vie
Nouvelles possibilités en matière de résidences secondaires , bien que modérées	
Diminution substantielle de la fiscalité (TP passant de 1.15 à env. 0.75, selon les chiffres 2019)	

- 1) Introduction
- 2) Contexte
- 3) Analyse multicritère
- 4) Résultats
- 5) Positions des exécutifs de Nendaz et de Sion**
- 6) Vote consultatif du 29.11.2020
- 7) Questions / réponses
- 8) Conclusion

Les autorités communales ont jugé **essentiel de connaître la position des exécutifs de Nendaz et Sion** sur une possible fusion avec Veysonnaz :

1) Demande de principe par courrier:

- Courrier du Conseil communal de Veysonnaz aux deux exécutifs début juin 2020
- Réponse du Conseil municipal de Sion le 6 juillet 2020
- Réponse du Conseil communal de Nendaz le 14 août 2020
- **Accueil favorable par les exécutifs des deux communes**

2) Rencontre avec les deux exécutifs

- Avec l'exécutif de Nendaz le 7 octobre 2020
- Avec l'exécutif de Sion le 8 octobre 2020

3) Réception de courriers officiels des deux exécutifs

- de Sion le 14 octobre 2020
- de Nendaz le 16 octobre 2020

Avis de principe de l'exécutif de Sion

Courrier du 06.07.2020

- La sollicitation de la commune de Veysonnaz s'inscrit totalement dans le cadre de l'intention stratégique de la Ville de Sion, qui ambitionne de devenir la capitale Suisse des Alpes en intégrant ville et montagne.
- Se basant sur les fusions récentes de Salins et Agettes, l'exécutif de Sion tient à ce que les populations des communes fusionnantes soient intégrées au mieux, sans différence de traitement entre anciens et nouveaux sédunois.
- L'exécutif de Sion se tient à disposition pour discuter de la suite de ce dossier et pour mener à terme une étude sur la fusion avec Veysonnaz.

Avis de principe de l'exécutif de Nendaz

Courrier du 14.08.2020

- Déception que la commune de Veysonnaz n'ait pas choisi Nendaz comme partenaire privilégié et décidé de consulter Sion. Ce pour trois raisons principales:
 - Territoire de Nendaz imbriqué à la station touristique de Veysonnaz.
 - La majorité des attributions dévolues selon article 6 de la loi sur les communes sont réalisées au travers de collaboration avec Nendaz (sécurité, écoles, tourisme, eau potable, eaux usées etc.).
 - Les populations partagent une forte communauté de vie et une politique adaptée aux problématiques des régions de montagne.
- Le Conseil communal de Nendaz est convaincu du bien-fondé d'une étude de fusion entre les communes de Veysonnaz et Nendaz.
- Le Conseil communal de Nendaz sollicite une séance entre les deux exécutifs afin d'aller de l'avant dans ce dossier.

Généralités :

- Débats particulièrement animés, avec des contestations quant aux résultats de l'étude, à l'indépendance de l'expert, à la représentativité des groupes de travail et à la pertinence de leur jugement.
- *Le travail réalisé dans le cadre des ateliers participatifs ne peut pas être remis en cause. Il a été sérieux et de qualité (même si les problématiques sont souvent complexes), avec une bonne représentativité de la population de Veysonnaz (40 citoyens + les représentants de l'exécutif et de l'administration)*

Points discutés:

- Aménagement du territoire : contestation et incompréhension de la note de 2,5 relative à l'aménagement du territoire contre 4,9 pour Sion.
- *Les groupes de travail ont justifiés des notes de 2.5 pour Nendaz et 4.9 pour Sion par (1) un PAZ pas encore homologué et un dézonage important à Nendaz (2) un potentiel en matière de résidences secondaires pour Sion.*
- Communauté de vie : prise en compte insuffisante de la forte communauté de vie entre les populations des deux communes.
- *Pour l'exécutif de Veysonnaz, les éléments liés à la communauté de vie ont été bien pris en compte dans l'étude, avec 4 points donnés à Nendaz contre 2 points donnés à Sion (paroisse, vie associative, école, etc...).*

- Conventions intercommunales : évocation d'une possible dénonciation anticipée des conventions existantes entre Nendaz et Veysonnaz en cas de vote favorable à une fusion avec Sion (école, tourisme, eau, sécurité).
- Financement du tourisme: plus de CHF 80'000.- (sur un budget global de l'ordre de CHF 600'000.-) sont actuellement versés par la commune de Nendaz à l'office du tourisme de Veysonnaz, ce qui ne sera certainement pas maintenu en cas de fusion avec Sion.
- Demande de report du vote : le CC de Nendaz regrette de ne pas avoir été inclus plus tôt dans le processus. Il demande un report du vote de principe préalable, le dossier étant trop lacunaire.
 - *Il aurait été délicat d'approcher Nendaz et Sion d'entrée de jeu, sachant qu'un choix allait devoir être fait tôt ou tard entre les deux. Le CC de Veysonnaz a préféré travailler en amont avec sa population.*
 - *Le CC de Veysonnaz n'entend pas reporter le vote de principe préalable car le dossier présenté est complet et donne les informations utiles au citoyen avec exhaustivité et objectivité.*

Généralités :

- Echanges axés sur certains points essentiels d'une éventuelle fusion avec la commune de Sion

Points discutés:

- Expérience des fusions de communes (Salins, Les Agettes)
 - Amélioration de la qualité des prestations, possibilités de développement accrues, meilleure capacité de l'exécutif à prendre en main des dossiers complexes, etc...
 - Diminution de la proximité peu impactante, car la population se rend régulièrement en ville.
 - Reprise de l'intégralité des contrats de travail des collaborateurs des anciennes communes.
- Tourisme et développement
 - Complémentarité entre Sion (ville de plaine) et Veysonnaz (commune de montagne) permettant de développer des produits touristiques novateurs dans l'optique d'un tourisme « quatre saisons ».
 - Volonté de maintenir les infrastructures en dehors de la ville et sur Veysonnaz (tennis, piscine), voire d'en développer de nouvelles.
 - Nouveau règlement relatif à la taxe de séjour devrait entrer en vigueur au 01.01.2021 (forfaitisation). Pas de TPT en vigueur actuellement.

Points discutés (suite):

- Conventions intercommunales:
 - Possibilité de conserver les conventions des anciennes communes suite à des fusions, si ces dernières sont bénéfiques aux citoyens : exemple pour parking de Thyon 2000 (Vex), ramassage des ordures et eau potable (Veysonnaz).
- Finances:
 - Réduction de CHF 6 mios prévue au budget de la ville de Sion suite à l'introduction de la RFFA.
 - Discussions entre le canton VS et les villes valaisannes concernant les charges de centralité pour mettre en place un système de soutien cantonal direct (cf. système du canton BE).
 - Impact prévu sur la fiscalité seulement si les actions envisagées (notamment la redistribution des charges de centralité de ~ 12 mios) ne s'avèrent pas suffisantes.
- Identité locale:
 - Objectif de favoriser la « vie de village » dans la commune → exemple de Bramois (fusion avec Sion en 1968) qui a conservé ses associations locales et une forte identité.
 - Volonté de conserver les infrastructures (écoles, etc.) dans les localités/quartiers, y compris en cas de fusion avec Veysonnaz (école primaire).

Courrier officiel de Sion (14.10.2020)

- Courrier officiel à l'issue de la rencontre du 8 octobre 2020.
 - Remerciement pour la qualité des échanges et des informations transmises.
 - Prise en compte de l'importance du tourisme et des investissements y relatifs.
- **Maintien de relations cordiales et constructives avec Veysonnaz, quel que soit le résultat du vote consultatif**

Courrier officiel de Nendaz (16.10.2020)

- Prise de position officielle à l'issue de la rencontre du 7 octobre 2020
 - Attachement de l'exécutif de Nendaz à une fusion avec Veysonnaz
 - Confirmation de l'appréciation négative du rapport de fusion :
 - Contenu lacunaire
 - Représentativité de groupes de travail surestimée
 - Manque de clarté sur la méthodologie, les critères et leur poids respectif
 - Objectivité du bureau d'expert contestée
 - Pas d'implication de la commune de Nendaz pour la prise d'informations
 - Réaffirmation des liens étroits entre les deux Communes (sociaux, culturels, économiques, touristiques, agricoles, sportifs et associatifs)
 - Difficulté de maintien des collaborations, conventions et projets en cours en cas de fusion avec Sion (projet de nouveau cycle d'orientation, réservoir EP Lombarde, pistes VTT, route de Pra)
 - Proximité des bâtiments de l'administration communale à Basse-Nendaz et garantie de reprise de l'ensemble du personnel communal de Veysonnaz
- Souhait unanime de concrétiser au 1^{er} janvier 2025 la fusion avec Veysonnaz**

- 1) Introduction
- 2) Contexte
- 3) Analyse multicritère
- 4) Résultats
- 5) Positions des exécutifs de Nendaz et de Sion
- 6) Vote consultatif du 29.11.2020**
- 7) Questions / réponses
- 8) Conclusion

Vote consultatif du 29 novembre 2020

- Le CC de Veysonnaz a confirmé dans sa séance du mardi 22 septembre 2020 que l'option du **statu quo n'est pas envisageable**, et qu'une **fusion avec une des communes voisines de Nendaz ou de Sion est maintenant nécessaire**.
- Les **deux projets étant pertinents mais différents**, il convient de **consulter la population** avant d'engager un processus formel.
- Les citoyens de Veysonnaz sont invités à donner leur avis dans le cadre d'un **vote de principe préalable** (ou vote consultatif) le **29 novembre 2020**.
- Le vote de principe préalable (ou vote consultatif) est défini à **l'article 17 alinéa 3 de la Loi** sur les communes Lco → ...*les communes peuvent organiser un vote de principe préalable pour les affaires importantes relevant de la compétence de l'assemblée primaire.*
- L'issue de ce scrutin permettra **d'orienter les autorités communales sur le choix de l'option stratégique à arrêter** en vue d'une éventuelle fusion de communes.

Vote consultatif du 29 novembre 2020

Bulletin de vote :

<p>Question 1</p> <p>Acceptez-vous le principe que vos autorités communales entament des démarches en vue d'une fusion avec une des communes voisines de Nendaz ou de Sion ?</p>	<p>Réponse</p>
<p>Question 2</p> <p>Si la majorité des citoyennes et citoyens répondent par l'affirmative à la question ci-dessus, avec qui vos autorités communales doivent-elles entamer des démarches de fusion en priorité ?</p> <p><i>Attention, vous ne devez cocher qu'une seule case, faute de quoi on considérera que vous n'avez pas répondu à cette question</i></p>	<p>Réponse</p> <p><input type="checkbox"/> Commune de Nendaz</p> <p><input type="checkbox"/> Commune de Sion</p>

- 1) Introduction
- 2) Contexte
- 3) Analyse multicritère
- 4) Résultats
- 5) Positions des exécutifs de Nendaz et de Sion
- 6) Vote consultatif du 29.11.2020
- 7) Questions / réponses**
- 8) Conclusion

- Questions en direct à l'issue de la présentation :
 - par **Courriel** à info@veysonnaz.org
 - par **WhatsApp** au 079 344 59 92

** merci de bien vouloir signer vos questions*

- Questions au CC durant le mois de novembre:

les jeudis 12.11.2020 et 19.11.2020 de 18h00 à 19h30 à la maison communale (sur inscription, pour cause de prescriptions sanitaires)

- Publication du rapport stratégique :

Le rapport stratégique complet sera mis à disposition **sur le site internet de la commune dès le 28.10**, et pourra sur demande être obtenu sur format papier au secrétariat communal

Merci pour votre attention !